

CAPITAL PLANÈTE

Fonds Commun de Placement
Rapport de gestion
Exercice clos le 30 septembre 2014

SOCIÉTÉ DE GESTION :
AVIVA INVESTORS FRANCE - 24-26, rue de la Pépinière – 75008 PARIS
DÉPOSITAIRE :
CACEIS Bank - 1-3, place Valhubert 75013 PARIS – FRANCE

NATURE JURIDIQUE : FCP
CLASSIFICATION : Actions internationales
AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation du résultat net et des plus values

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à deux thématiques durables, l'eau (H2O) et le dioxyde de carbone (CO2), au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 100% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents.

Le fonds investira principalement dans les activités liées aux technologies de l'eau, les activités de services et les activités liées aux bio-infrastructures et dans des sociétés actives liées à ce type d'activités.

INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 100% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Allocation d'actifs stratégique : les gérants recherchent une exposition stratégique aux thématiques H2O et CO2 et identifient tout d'abord les activités liées à ces thématiques. Il s'agit notamment de la distribution d'eau, des technologies de l'eau, de la protection de l'environnement, du traitement des déchets, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'exploitation de forêts, etc. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant les sociétés dont au moins 80% du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.
- Allocation d'actifs tactique : les gérants analysent et rencontrent les sociétés appartenant à l'univers « investissable » défini à l'étape précédente. Ils sélectionnent les sociétés qui leur semblent être dotées des meilleures caractéristiques en terme de profitabilité et de valorisation, sans se préoccuper de leur appartenance géographique ou sectorielle.
- Construction du portefeuille : les poids individuels des sociétés sélectionnées dans le portefeuille sont ajustés en fonction de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité du titre.

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille

à ces marchés sans rechercher de surexposition et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC« monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé. Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes.

Risque sectoriel

Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers. En cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change

Dans la mesure où le FCP peut être intégralement investi dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur peut être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de taux

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

COMPOSITION DE L'ACTIF

Les actifs hors dérivés intégrés

→ Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 100% de son actif aux marchés d'actions à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

→ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPCVM monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

→ Actions et parts d'OPCVM

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier par délégation.

Ces OPCVM appartiendront aux classes « actions » « monétaire » et/ou « monétaire court terme ».

Instruments dérivés

Le fonds utilisera exclusivement des instruments financiers à terme simples, tels que des futures, options, swaps. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et/ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

Instruments intégrant des dérivés

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

Dépôts

Le FCP pourra effectuer des dépôts à titre accessoire, et des liquidités pourront être détenues dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

CHANGEMENTS INTERVENUS :

Le 05/05/2014 Dans le cadre de la mise en place de la Directive AIFM, le prospectus du FCP été modifié afin de le rendre conforme à la Directive 2009/65/CE (Directive UCITS IV).

CHANGEMENTS ENVISAGÉS :

Le fonds Capital Planète sera transféré vers la nouvelle société de gestion Myria AM courant quatrième trimestre 2014.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Environnement économique et financier

A l'instar des années précédentes, 2013 aura été marquée par l'action des banques centrales pour soutenir la croissance économique et par les conséquences de leurs interventions sur l'orientation des marchés financiers. Le dernier trimestre n'a pas dérogé à la règle. Lors de son dernier comité, la Réserve Fédérale a décidé, après plusieurs discours d'avertissement, d'initier son programme de réduction d'achats d'actifs dans le courant des premiers mois de 2014. Cette inflexion de politique monétaire s'est accompagnée, au niveau conjoncturel, d'une poursuite du renforcement de divers indicateurs macroéconomiques. Ce développement positif a permis aux marchés actions des pays développés d'atteindre de nouveaux records. Cette tendance favorable s'est poursuivie lors du premier trimestre 2014, qui a vu l'ensemble des grandes classes d'actifs afficher des performances positives, avec, toutefois, une volatilité importante sur les marchés financiers, à cause des craintes d'une crise généralisée sur les marchés émergents, des tensions dans le système financier chinois liées à son « shadow banking » et de la crise ukrainienne. Le ralentissement de la croissance économique mondiale a aussi alimenté les inquiétudes, avec un fléchissement particulièrement marqué aux Etats-Unis en raison de conditions météorologiques parmi les plus sévères de ces trente dernières années. Ce qui n'a pas empêché la Réserve Fédérale américaine d'annoncer la poursuite du retrait progressif de ses mesures de relance monétaire. Mais, finalement, la confiance l'a emporté, permettant le bon comportement des marchés financiers. Ceux-ci ont continué à progresser au deuxième trimestre. Une embellie sur le front du cycle conjoncturel des pays développés, après un premier trimestre en demi-teinte, et un soutien continu des politiques monétaires des banques centrales ont permis d'écarter les sources de préoccupations géopolitiques liées à l'Ukraine et à l'Irak. L'indice mondial des actions développées en a profité pour atteindre de nouveaux records, alors que les rendements des obligations d'Etat se sont orientés vers leur plus bas niveau de 2014. Du côté des politiques monétaires, c'est l'action de la Banque centrale européenne qui a marqué les esprits, avec des mesures de soutien non-conventionnelles allant au-delà des attentes du marché. La fin du deuxième trimestre a consacré la grande complaisance des investisseurs à l'égard des marchés financiers, se reflétant par un niveau de volatilité des grandes classes d'actifs proche de leurs plus bas de 2007. Cette volatilité a connu un rebond ponctuel au mois de juillet, à cause des développements géo-politiques au Moyen-Orient (conflit entre Israéliens et Palestiniens) et à l'est de l'Europe (crise entre Ukraine et Russie). L'accroissement des divergences économiques entre, d'une part, les Etats-Unis et, de l'autre, le reste du monde, a aussi alimenté les inquiétudes. Ce retour relatif de l'aversion au risque a particulièrement pénalisé les actions européennes, qui se sont reprises par la suite. Du côté des politiques monétaires, c'est la BCE qui a à nouveau fait l'actualité. Alors que la Fed poursuivait de manière progressive la normalisation de sa politique monétaire, son programme d'achat d'actifs arrivant pratiquement à son terme, la BCE a renforcé son dispositif, avec une augmentation de ses mesures non conventionnelles. L'objectif clairement affiché est de combattre les forces déflationnistes qui pèsent sur l'activité économique en zone euro et d'améliorer le mécanisme de transmission de sa politique monétaire au sein du système financier. Ce surcroît de liquidité devrait permettre à son bilan de se renforcer et de renouer avec les niveaux de 2012. Il est aussi à relever que la divergence de politique

monétaire entre les Etats-Unis et le reste du monde a bénéficié au dollar, le propulsant fermement à la hausse face à un panier de grandes devises, notamment l'euro.

Nous maintenons en fin d'exercice un positionnement favorable aux actifs risqués. Notre indicateur de cycle conjoncturel s'est dégradé et s'inscrit désormais en territoire légèrement négatif, à cause de l'accroissement des divergences des conditions économiques entre les Etats-Unis et les autres régions. Notre indicateur de liquidité s'est amélioré, en particulier au sein de la zone euro, où la mise en place des mesures de la BCE au cours des prochains trimestres devrait lui permettre de regonfler progressivement son bilan et d'encourager un développement positif du cycle du crédit. S'agissant des valorisations, notre indicateur se situe en zone neutre. En valeur absolue, les actions des pays développés se négocient selon des ratios cours/bénéfices prévisionnels supérieurs à leurs moyennes historiques. Toutefois, en termes relatifs, elles conservent leur attrait par rapport aux obligations. Ce sont les actifs des pays émergents qui présentent les valorisations les plus intéressantes. Les actions apparaissent bon marché comparativement à leurs homologues des marchés développés et les rendements obligataires sont parmi les plus élevés tous segments confondus.

Politique de gestion

Le début de l'exercice a vu une forte performance des sociétés productrices de panneaux solaires, sur leur lancée de l'été. Les sociétés de ce secteur ont bénéficié d'une expansion de leurs multiples de valorisation, marquant leur retour en grâce aux yeux des investisseurs. Nous avons bien profité de cette revalorisation grâce à l'augmentation de notre pondération en août 2013. Au mois de novembre, nous avons décidé de prendre nos bénéfices en attendant des points d'entrée plus attrayants et avons donc soldé nos positions dans les titres Canadian Solar, Trina Solar et First Solar. De manière générale, les sociétés de technologie ont le plus contribué à la performance du portefeuille au cours du dernier trimestre 2013, au détriment des sociétés d'infrastructures et de services. Sur les 6 premiers mois de 2014, les segments technologies et infrastructures ont fait jeu égal et largement mieux que le segment des services, avant que les derniers mois de l'exercice ne voient les technologies sous-performer largement. Sur l'ensemble de l'exercice, c'est le segment des infrastructures qui a le plus contribué à la performance du portefeuille, le segment des services fermant la marche. Au niveau des pondérations, les technologiques ont dominé, leur poids dans le portefeuille évoluant autour de 50% pendant tout l'exercice, les sociétés d'infrastructures (entre 26% et 34%) et de services (entre 16 et 25%) se partageant le reste du portefeuille.

De manière générale, si les sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique se sont bien comportées, les sociétés spécialisées dans le bois ont déçu. L'augmentation des taux de crédit hypothécaires et un hiver rigoureux aux Etats-Unis ont pesé sur l'activité immobilière, et donc sur les matériaux de construction et les exploitants forestiers. Par la suite, la volatilité des données de mises en chantier n'a pas permis aux sociétés du secteur de se redresser franchement.

Par contraste, les sociétés du secteur de l'eau se sont bien mieux comportées au cours de l'exercice, et la société American Water Works est restée la première position du portefeuille jusqu'en août 2014.

Au niveau géographique, la part de l'Amérique du Nord est restée prépondérante et a même augmenté, passant de 58,7% à fin septembre 2013 à 63% à fin septembre 2014. Parallèlement, la part des sociétés de petites et moyennes capitalisations boursières a eu tendance à diminuer tout au long de cet exercice.

Les principaux ajouts dans le portefeuille ont concerné Hain Celestial Group (producteur agricole bio, US), Beijing Enterprises Water (distribution d'eau, Chine), AO Smith (efficacité énergétique, US), Ecolab (contrôle de la pollution, US), Canfor (société forestière, Canada), West Fraser Timber (société forestière, Canada) et On Semiconductor (efficacité énergétique, US).

En revanche, un certain nombre d'autres titres ont été retirés du portefeuille au cours de l'exercice, notamment Rayonier (société forestière, US), Pentair (technologies de l'eau, US), Cummins (efficacité énergétique, US), Plum Creek (société forestière, US) ou encore Schneider Electric (efficacité énergétique, France).

Tenneco, société américaine du secteur de l'efficacité énergétique, entrée dans le portefeuille en mars 2014, était la première position à fin septembre, avec un poids de 3.3%.

L'efficacité énergétique restera un vecteur de performance, car les prix mondiaux de l'énergie demeurent structurellement élevés. Au sein de cet univers, nous avons identifié des fondamentaux solides dans tous les sous-segments. Le segment de la distribution et des technologies de l'eau bénéficiera des besoins en infrastructures liés à l'urbanisation, au vieillissement des actifs existants et au renforcement des réglementations visant à protéger la santé et l'environnement, ce qui devrait offrir des opportunités de croissance aux entreprises qui proposent des technologies et des solutions appropriées. Par ailleurs, les partenariats publics privés constituent une alternative crédible pour les autorités municipales fortement endettées.

S'agissant du segment de l'agriculture et de la sylviculture durables, les valorisations des exploitations forestières, au regard du cours de leurs titres, sont redevenues très attractives, avec une décote de 10 à 50% par rapport à celles d'actifs comparables du marché du capital-investissement.

De plus, l'embellie du marché américain du logement devrait se poursuivre au cours des prochaines années, le niveau des mises en chantier représentant toujours moins des deux tiers de son niveau durable normalisé.

Performances du portefeuille

Au 30 septembre 2014, la valeur liquidative du Fonds était de 115,67 €(contre €104,10 au 30 septembre 2013). Sur l'exercice, la performance du portefeuille est de 11,11% contre 21,06% pour l'indice MSCI World en euro.

Il est rappelé que la performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM et n'est pas constante dans le temps.

DIVERS :

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur (non audités par le commissaire aux comptes).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLES :

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES :

Les courtiers ou contreparties utilisées sont sélectionnés par le délégataire de gestion financière un département spécialisé et validés par un comité de trésorerie. Les critères de choix sont la solvabilité, la réputation des contreparties, la qualité de leur recherche et de leurs collaborateurs, la qualité d'exécution, et la qualité des opérations et des systèmes de back-office.

Par la suite, les gérants et les équipes de négociation choisissent les intermédiaires au sein de la liste des contreparties autorisées, selon leur conformité à la politique de « best execution » en vigueur chez le délégataire de gestion financière.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et s. du Règlement général de l'AMF.

Critères ESG

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celle d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ; ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote par elle conduite aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (www.avivainvestors.fr).

En sa qualité de prestataire de services d'investissement, Aviva Investors France est soumise aux dispositions du code monétaire et financier, au règlement général de l'AMF et aux règlements de déontologie de l'AFG.

Dans ce cadre, Aviva Investors France a mis en place, aux fins de prévenir tout risque de blanchiment, de fraude ou de corruption, d'une part un « dispositif opérationnel de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes », d'autre part un « dispositif opérationnel de lutte contre la fraude et la corruption » qui lui sont propres.

Par ailleurs, Aviva Investors France considère toute aide financière, directe ou indirecte, octroyée en connaissance de cause à une activité de fabrication ou de commerce d'armes controversées, comme incompatible tant avec la réglementation en vigueur qu'avec les valeurs d'entreprise qu'Aviva Investors France promeut. Aviva Investors France a donc décidé d'exclure tout investissement dans des entreprises impliquées dans la fabrication et le commerce d'armes controversées, et cela indépendamment du pourcentage du chiffre d'affaires de ladite entreprise issu de ces activités.

S'agissant des gestions par elle conduites, Aviva Investors France a introduit depuis plusieurs années, dans le souci d'une meilleure anticipation des risques de long terme, la prise en compte de critères ESG dans l'analyse des titres

susceptibles d'intégrer ses portefeuilles. L'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernances (ESG) dans l'analyse et la réflexion conduisant au processus d'investissement est en effet de nature à optimiser la création de valeur pour les clients.

Les composantes ESG font de ce fait partie intégrante, aux côtés de paramètres financiers plus classiques, des réflexions menées, et cela pour l'ensemble du processus d'investissement mis en place au sein d'Aviva Investors France.

Enfin, Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR, lesquels s'appuient, quant à la sélection des entreprises retenues, sur des critères d'analyse se référant à des objectifs reconnus et déclinés sur six grands domaines, à savoir l'environnement, les droits humains, les ressources humaines, le gouvernement d'entreprise, le comportement sur les marchés et l'engagement sociétal.

Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien www.avivainvestors.fr)

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Conformément au prospectus, l'ensemble du résultat distribuable du fonds est capitalisé.

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Aviva Investors France

24-26, rue de la Pépinière

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2014

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Aviva Investors France

24-26, rue de la Pépinière
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement CAPITAL PLANETE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

BILAN ACTIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	12 483 067,28	10 872 948,64
Actions et valeurs assimilées	12 483 067,28	10 872 948,64
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 483 067,28	10 872 948,64
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	0,00	0,00
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	15 131,84	17 197,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 131,84	17 197,89
Comptes financiers	24 975,27	479 967,92
Liquidités	24 975,27	479 967,92
Total de l'actif	12 523 174,39	11 370 114,45

BILAN PASSIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres		
Capital	10 800 937,40	11 167 694,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 638 683,50	85 687,16
Résultat de l'exercice (a, b)	73 520,87	108 194,72
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	12 513 141,77	11 361 576,37
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	10 032,62	8 538,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 032,62	8 538,08
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	12 523 174,39	11 370 114,45

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,00	4,06
Produits sur actions et valeurs assimilées	180 985,34	182 175,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	180 991,34	182 179,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3,04	4,21
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	3,04	4,21
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	180 988,30	182 175,38
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	107 261,21	87 581,12
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	73 727,09	94 594,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-206,22	13 600,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	73 520,87	108 194,72

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,90 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Actif net en début d'exercice	11 361 576,37	8 775 969,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 448 343,12	2 605 041,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 550 770,63	-1 010 903,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 142 971,46	608 174,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-298 219,32	-463 636,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-38 550,48
Frais de transactions	-153 043,82	-86 103,56
Différences de change	543 866,90	-373 410,12
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 055 309,40	1 250 401,29
Différence d'estimation exercice N	535 185,57	1 590 494,97
Différence d'estimation exercice N-1	-1 590 494,97	-340 093,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	73 727,09	94 594,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	12 513 141,77	11 361 576,37

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 975,27	0,20
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	24 975,27	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		HKD		CAD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 701 800,32	61,55	1 009 163,89	8,06	830 099,80	6,63	1 602 532,75	12,81
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 696,49	0,01	2 064,15	0,02	1 712,73	0,01	9 658,47	0,08
Comptes financiers	630,01	0,01	1 217,79	0,01	266,85	0,00	7 115,59	0,06
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2014
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	15 131,84
Total des créances	15 131,84
Dettes	
Frais de gestion	10 032,62
Total des dettes	10 032,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	13 284,0000	1 448 343,12
Parts rachetées durant l'exercice	-14 242,0000	-1 550 770,63
Solde net des souscriptions/rachats	-958,0000	-102 427,51

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	107 261,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	73 520,87	108 194,72
Total	73 520,87	108 194,72

	30/09/2014	30/09/2013
CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	73 520,87	108 194,72
Total	73 520,87	108 194,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 638 683,50	85 687,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 638 683,50	85 687,16

	30/09/2014	30/09/2013
CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 638 683,50	85 687,16
Total	1 638 683,50	85 687,16

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Actif net en EUR	7 904 364,16	8 775 969,33	11 361 576,37	12 513 141,77
Nombre de titres	98 997,6781	93 867,6781	109 130,6781	108 172,6781
Valeur liquidative unitaire en EUR	79,84	93,49	104,10	115,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,78	15,14
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,90	1,12	0,99	0,67

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SYMRISE AG	EUR	6 201	254 861,10	2,04
TOTAL ALLEMAGNE			254 861,10	2,04
BERMUDES				
BEIJING ENTERP. WATER	HKD	678 000	356 411,17	2,85
TOTAL BERMUDES			356 411,17	2,85
CANADA				
ALGONQUIN POWER	CAD	27 961	174 615,97	1,40
CANADIAN SOLAR	USD	13 680	401 034,27	3,20
CANFOR CL.A	CAD	19 368	345 599,08	2,76
WEST FRASER TIMBER	CAD	7 981	309 884,75	2,48
TOTAL CANADA			1 231 134,07	9,84
CHINE				
TRINIA SOLAR	USD	17 184	178 703,85	1,43
TOTAL CHINE			178 703,85	1,43
ETATS UNIS AMERIQUE				
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	8 944	340 270,83	2,72
A.O.SMITH CORP	USD	9 494	359 400,22	2,87
AQUA AMERICA	USD	11 659	217 050,48	1,73
BORGWARNER INC	USD	8 806	376 785,52	3,01
CLARCOR INC	USD	2 653	133 433,80	1,07
CLEAN HARBORS INC	USD	2 765	118 241,71	0,94
DANAHER CORP	USD	2 173	129 750,00	1,04
DONALDSON CO INC	USD	3 944	127 302,99	1,02
ECOLAB	USD	3 873	354 925,83	2,84
GRAPHIC PACKAGING HOLDING	USD	19 702	194 179,48	1,55
HAIN CELESTIAL GRP	USD	4 563	367 542,05	2,94
ITC HOLDINGS CORP	USD	6 673	187 315,05	1,50
LKQ	USD	11 752	246 141,12	1,97
MUELLER WATER PRODS	USD	25 526	167 116,57	1,34
NRG YIELD INC-CLASS A	USD	5 539	209 507,12	1,67
ON SEMICONDUCTOR	USD	41 313	301 393,19	2,41
PERKINELMER INC	USD	3 719	128 889,00	1,03
POWER INTEGRATIONS INC	USD	4 234	185 164,53	1,48
REPUBLIC SERVICES INC.	USD	4 236	129 486,17	1,03
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	1 429	125 506,12	1,00
STERICYCLE INC	USD	2 799	256 216,66	2,05

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TENNECO INC	USD	9 496	405 485,86	3,24
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	4 052	389 461,91	3,11
TRIMBLE NAVIGATION	USD	9 584	229 916,33	1,84
WASTE CONNECTIONS	USD	5 104	195 104,45	1,56
WEYERHAEUSER CO	USD	9 536	242 287,88	1,94
XYLEM	USD	8 925	254 889,51	2,04
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			6 372 764,38	50,94
FRANCE				
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	15 171	199 574,51	1,59
TOTAL FRANCE			199 574,51	1,59
HONG KONG				
CHINA EVERBRIGHT INTL	HKD	240 000	249 403,79	1,99
TOTAL HONG KONG			249 403,79	1,99
ILES CAIMANS				
CT ENVIRONMENTAL GROUP LTD	HKD	314 000	207 126,11	1,65
JINKOSOLAR HOLDINGS ADR	USD	8 599	197 615,09	1,58
TOTAL ILES CAIMANS			404 741,20	3,23
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	11 970	150 223,50	1,20
SMURFIT KAPPA PLC	EUR	15 248	259 978,40	2,08
TOTAL IRLANDE			410 201,90	3,28
JAPON				
HORIBA	JPY	6 600	191 424,97	1,53
TOTAL JAPON			191 424,97	1,53
JERSEY				
DELPHI AUTOMOTIVE PLC	USD	5 593	276 719,77	2,21
TOTAL JERSEY			276 719,77	2,21
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFICS SA	EUR	807	163 659,60	1,31
TOTAL LUXEMBOURG			163 659,60	1,31
PAYS-BAS				
ARCADIS	EUR	5 028	131 457,06	1,05
NXP SEMICONDUCTO	USD	4 966	274 962,96	2,19
SENSATA TECHNOLOGIES HOLDING	EUR	4 917	179 716,35	1,44
TOTAL PAYS-BAS			586 136,37	4,68
REPUBLIQUE DE COREE				
COWAY	KRW	4 059	258 552,38	2,07
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			258 552,38	2,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME UNI				
HALMA PLC	GBP	16 110	127 030,11	1,02
PENNON GROUP PLC	GBP	29 347	299 322,89	2,38
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	7 786	187 376,32	1,50
TOTAL ROYAUME UNI			613 729,32	4,90
SINGAPOUR				
SOUND GLOBAL / EX EPURE INTERNATIONAL LT	HKD	246 000	196 222,82	1,57
TOTAL SINGAPOUR			196 222,82	1,57
SUEDE				
HEXAGON AB -B	SEK	9 762	243 510,34	1,94
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	9 640	179 667,77	1,44
TOTAL SUEDE			423 178,11	3,38
TAIWAN				
DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL	TWD	24 000	115 647,97	0,92
TOTAL TAIWAN			115 647,97	0,92
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			12 483 067,28	99,76
TOTAL Actions et valeurs assimilées			12 483 067,28	99,76
Créances			15 131,84	0,12
Dettes			-10 032,62	-0,08
Comptes financiers			24 975,27	0,20
Actif net			12 513 141,77	100,00

CAPITAL PLANETE	EUR	108 172,6781	115,67
------------------------	------------	---------------------	---------------